

Facture sociale: «Un premier geste politique à l'ampleur inattendue»

PREMIUM



PAR GREGORY BALMAT

[Réagir à cet article](#)

FACTURE SOCIALE Jeudi soir à Rolle, 114 communes ont participé aux Assises de la facture sociale. Cette rencontre a permis aux élus de faire bloc derrière leurs associations intercommunales dans leurs négociations avec le canton.

Les premières Assises de la facture sociale se sont conclues jeudi soir sous les applaudissements des nombreux élus qui avaient le déplacement au Casino-Théâtre de Rolle. Des acclamations que les organisateurs de la soirée, les syndics de Crans et de Rolle, ont interprétées comme la validation des conclusions présentées, notamment la déclaration de «l'état d'urgence pour les finances communales». Ces assises ont surtout permis de partager les inquiétudes et d'échanger avec leurs faïtières actuellement à la lutte avec le canton au sujet de la révision de la péréquation. Différentes pistes d'action ont été exposées, reste à voir combien de communes emboîteront le pas à celles qui montent au créneau.

>>> A lire aussi : Factures sociales: nouvelle fronde des communes du [District de Nyon](#)

1. UN SUCCÈS QUI A SURPRIS SON MONDE

Selon les organisateurs, 114 communes – soit plus d'un tiers des communes vaudoises – étaient présentes jeudi soir. Les districts de Nyon et Morges étaient logiquement bien représentés, mais la venue d'élus en provenance de Vevey ou encore Château-d'Oex a démontré que la thématique trouvait un écho au-delà de La Côte. Une réussite en soi qui a surpris les participants, à commencer par les deux maîtres d'œuvre de cette soirée, le syndic de Crans [Robert Middleton](#) et son homologue rollois [Denys Jaquet](#). Ce dernier concluait d'ailleurs son intervention en soulignant l'importance de cette mobilisation: «Votre présence est un premier geste politique à l'ampleur inattendue.»

2. UN SOUTIEN POUR LES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES...

«Notre mouvement n'est pas une nouvelle association intercommunale, a insisté Denys Jaquet. Nous sommes au contraire là pour soutenir nos faïtières engagées dans les négociations avec le canton sur la révision de la péréquation, mais aussi nos députés qui sont parfois bien seuls.» Une clarification particulièrement importante, à l'heure où l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association des communes vaudoises (AdCV) font front commun dans leurs discussions avec le Conseil d'Etat. Une alliance pas si courante entre les deux faïtières. «Votre action et votre présence sont très importantes pour nous, a déclaré Josephine Byrne Garelli, présidente de l'AdCV et députée PLR. Les communes jouissent d'une liberté de parole à laquelle les associations ne peuvent prétendre, surtout dans ce contexte de négociations dont le contenu reste confidentiel.»

3. ...MAIS AUSSI UN COUP DE PRESSION

Si les communes font bloc derrière leurs associations, cette union n'est toutefois pas sans faille. Certains élus ont pointé du doigt la position, jugée trop consensuelle, des faïtières dans les discussions avec le canton: «Selon moi, les négociateurs de l'UCV et de l'AdCV sont trop dans le compromis. Ils doivent pourtant nous représenter dans la plateforme de négociation, a exposé le municipal de Buchillon, **Jean-Pierre Mitard**. Si nous étions pleinement satisfaits, ces assises n'auraient pas lieu.» Et le syndic de Paudex, Farhad Kehtari, d'emboîter le pas de son collègue: «Le compteur tourne. On s'endette pour payer la facture sociale et on ne peut plus faire d'investissement.» Plus généralement, de nombreux élus ont demandé que l'information circule mieux entre les associations et les communes.

4. UN RÉÉQUILIBRAGE AU CŒUR DU BRAS DE FER

L'UCV et l'AdCV ont profité de ces assises pour faire un point de situation sur les négociations. Le montant, la répartition et la progression de la facture sociale font partie des enjeux prioritaires de ces discussions. Gianni Saitta, secrétaire général de l'UCV, a mis en garde contre la tentation d'un basculement intégral de la facture sociale au canton: «Cela mettrait l'Etat dans une situation très difficile en moins de cinq ans, ce qui n'est souhaitable pour personne. L'objectif est de trouver une solution qui rééquilibre les finances communales, en difficultés, et celles du canton qui se portent bien. Concernant la péréquation intercommunale, notre but est d'élaborer un système plus simple et compréhensible: si l'on veut obtenir plus de lisibilité, il faut arrêter d'ajouter les couches péréquatives.»

>> A lire aussi : Pour un impôt heureux, ces communes veulent se passer du canton

5. DES PISTES À EXPLORER PLUS EN PROFONDEUR

Percevoir soi-même l'impôt communal sur les personnes physiques? En Terre Sainte, l'idée fait son chemin, alors que d'autres, comme Nyon, ne sont, pour l'heure, pas convaincus. Refuser de payer le montant de la facture sociale et suivre l'exemple de Rolle ne semble pas non plus faire consensus, loin de là. La piste la plus prometteuse pourrait être à aller chercher du côté juridique: le paiement de la facture sociale par les communes respecte-t-il le principe constitutionnel du «qui commande paye»? L'autonomie communale est-elle encore garantie? Les 800 millions de francs de la facture sociale échappent-ils au contrôle démocratique? Pour l'heure, personne ne détient les réponses à ces questions, mais plusieurs communes explorent ces différentes pistes. Robert Middleton l'a d'ores et déjà annoncé: au mois de juin, sa commune ira devant les tribunaux.